

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 1 / 6
		Révision nr : 7
		Date : 9 / 12 / 2010
		Remplace la fiche : 18 / 11 / 2010
Aluminium poudre		SP-F-T-N

Danger



1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Ref. n° : 101 116
Nom commercial : Aluminium poudre
Identification de la société : JEULIN SA
T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99
Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900
27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr
N° de téléphone en cas d'urgence : 01 45 42 59 59
Usage : Usage laboratoire

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification CE : F; R15
R10

Système Général Harmonisé de Classification et d'Etiquetage des Produits Chimiques (SGH)

Classe de danger et code de catégorie

Dangers physiques : Matières solides inflammables - Catégorie 2 - Attention (CLP : Flam. Sol. 2)
Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables -
Catégorie 2 - Danger (CLP : Water-react. 2)

Etiquetage

• Pictogramme(s) de danger



• **Mention d'avertissement** : Danger

• **Mention de danger** : H228 : Matière solide inflammable.
H261 : Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables.

• **Conseils de prudence**

- **Généraux** : P102 : Tenir hors de portée des enfants.

- **Prévention** : P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P223 : Éviter tout contact avec l'eau, à cause du risque de réaction violente et d'inflammation spontanée. P210 : Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.

- **Stockage** : P402 : Stocker dans un endroit sec. P404 : Stocker dans un récipient fermé.

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2 / 6

Révision nr : 7

Date : 9 / 12 / 2010

Remplace la fiche : 18 / 11 / 2010

Aluminium poudre

SP-F-T-N

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	Classification
Aluminium en poudre (stabilisée)	: 100 %	7429-90-5	231-072-3	013-002-00-1	----- F: R11 R15 ----- Flam. Sol. 1 (H228) Water-react. 2 (H261)

4. PREMIERS SECOURS

- **Inhalation** : Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En cas de malaise consulter un médecin. Faire respirer de l'air frais. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
- **Contact avec la peau** : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse. Enlever vêtements et chaussures contaminés.
- **Contact avec les yeux** : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- **Ingestion** : En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Consulter immédiatement un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

- **Adéquats** : En cas d'incendie, utiliser : Sable. Extincteur pour feux de métaux.
- **Contre-indiqué** : Eau.
Dioxyde de carbone.
Poudre.
Mousse.

Risques particuliers

: Peut s'enflammer spontanément. Danger d'explosion des poussières. Combustible.

Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection et un appareil de protection respiratoire autonome.

Procédures spéciales : Ne pas jeter les résidus à l'égout.
Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles** : Evacuer et restreindre l'accès.
Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.
- Précautions pour l'environnement** : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
- Mesures après fuite / épandage** : Ne pas nettoyer à l'eau.
Balayer la poudre sèche et l'évacuer de manière adéquate.
Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Eviter la production de poussières.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Précautions lors du maniement et de l'entreposage** : L'extraction locale et la ventilation générale doivent être suffisantes pour assurer la conformité aux normes d'exposition.
Peut se décomposer au contact de l'air humide ou de l'eau.
Entreposer dans un endroit sec et abrité afin d'éviter tout contact avec l'humidité.

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France

e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3 / 6

Révision nr : 7

Date : 9 / 12 / 2010

Remplace la fiche : 18 / 11 / 2010

Aluminium poudre

SP-F-T-N

7. MANIPULATION ET STOCKAGE (suite)

- Manipulation** : Porter un vêtement de protection approprié.
Eviter de remuer la matière en poudre en mettant en suspension des poussières aériennes.
Eviter toute exposition inutile.
Ne pas respirer les poussières.
- Stockage** : Après utilisation bien fermer le couvercle.
Conserver à l'abri des sources d'ignition.
Ne pas entreposer à proximité d'oxydants.
: Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- Protection individuelle** : Eviter toute exposition inutile.
- Protection respiratoire** : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.
- Protection des mains** : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
- Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection des yeux** : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
- Autres** : Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.
Prendre les précautions adéquates pour éviter le soulèvement de poussières.
Une extraction locale est recommandée s'il y a un risque de production de poussières.
- Contrôle de l'exposition**
- Allemagne**
- MAC [mg/m³]** : 1.5

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Nom chimique** : Aluminium (Al).
- Etat physique** : Poudre.
- Couleur** : Argent.
- Odeur** : Inodore.
- pH** : Aucune donnée disponible.
- Poids moléculaire** : 26,98
- Point de fusion [°C]** : 660
- T° d'ébullition initiale [°C]** : 2467
- Densité** : 2,70
- Solubilité dans** : Eau. (20 °C) : (réaction)
- Point d'éclair [°C]** : Aucune donnée disponible.
- Temp. d'autoinflammation [°C]** : ~400
- Limites d'explosivité**
- Limites d'explosivité inférieures [%]** : Aucune donnée disponible.
- Limites d'explosivité supérieures [%]** : Aucune donnée disponible.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4 / 6

Révision nr : 7

Date : 9 / 12 / 2010

Remplace la fiche : 18 / 11 / 2010

Aluminium poudre

SP-F-T-N

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter	: Sensible à l'humidité.
Matières à éviter	: Halogénures non métalliques. Halogénures métalloïdes Acides. Bases. Halogènes. Agents oxydants forts (Peroxydes, chromates, dichromates, chlorates, perchlorates, permanganates, nitrates, acide nitrique concentré, acide sulfurique concentré...) Eau. Sulfates. Alcool. Composés de l'ammonium. Hydroxyde alcalin. Sulfures. Dérivés halogénés des hydrocarbures. Oxydes non métalliques. Non métaux. Oxydes de métaux. Sels de métaux. Air. Oxygène pur. Composés du mercure. Halogénures non métalliques.
Produits de décomposition dangereux	: (contact avec H ₂ O) Hydrogène (H).
Propriétés dangereuses	: Réagit violemment au contact de l'eau en dégageant des gaz très inflammables. (Hydrogène.).

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë	
- Inhalation	: Irritation du tractus respiratoire.
- Cutanée	: Provoque une irritation modérée de la peau.
- Oculaire	: Irritation mineure des yeux.
- Ingestion	: Irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.
- Autre	: Concernant les composés de l'aluminium en général: Ils sont mal absorbés par le système gastro-intestinal en cas d'ingestion. Graves troubles de la santé humaine (à partir de 4000 mg Al env.) Troubles du métabolisme des phosphates et du calcium. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues.
Inhalation (rat) CL50 [mg/kg]	: Aucune donnée disponible.
Irritation de la peau (lapin)	: Aucune donnée disponible.
Irritation des yeux (lapin)	: Aucune donnée disponible.
Irritation des membranes muqueuses (lapin)	: Aucune donnée disponible.
Toxicité chronique	
- Autre	: N'est pas supposé toxique. : A notre connaissance, les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas fait l'objet de recherches approfondies. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information relative aux effets écologiques	: Toxique pour les poissons. Toxique pour les organismes aquatiques. Composés de l'Al à réaction acide et composés de l'Al en général. Poissons : toxique à partir de 0,55 mg/L (Al) - dans l'eau très douce à partir de 0,1 mg/L (Al) Crustacés : D Magna toxique à partir de 0,55 mg/L (Al) Algae : S.quadricauda : toxique à
CL50-48 Hrs - Daphnia magna [mg/l]	: Aucune donnée disponible.
DThO (gO₂/g)	: Aucune donnée disponible.
DBO 5 (gO₂/g)	: Aucune donnée disponible.

JEULIN SAT: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr**N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59**



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5 / 6

Révision nr : 7

Date : 9 / 12 / 2010

Remplace la fiche : 18 / 11 / 2010

Aluminium poudre

SP-F-T-N

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES (suite)

- Potentiel de bio-accumulation** : Aucune donnée disponible.
- Informations sur l'élimination** : Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- Élimination des déchets** : Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux.
Ne pas réutiliser les containers vides.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Procédures d'élimination des déchets : Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- Proper shipping name : 1396 ALUMINIUM EN POUDRE NON ENROBÉ, 4.3, II, ADR
- No ONU : 1396
- I.D. n° : 423
- Transport terrestre
- ADR/RID : Group : II
Class : 4.3
- Transport par mer
- GGVE/GGVSee classe
- Code IMO-IMDG : UN 1396
- Classe : 4.3
- Groupe d'emballage : PG II
- Transport aérien
- ICAO/IATA : UN 1396
- IATA - Classe ou division : 4.3
- Groupe d'emballage IATA : PG II

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- Autres** : Aucun(e).

16. AUTRES INFORMATIONS

- Phrase(s) R** : R10 : Inflammable.
R15 : Au contact de l'eau dégage des gaz très inflammables.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France

e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 6 / 6
		Révision nr : 7
		Date : 9 / 12 / 2010
		Remplace la fiche : 18 / 11 / 2010
Aluminium poudre		SP-F-T-N

pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

JEULIN

Règlement CE 1907/2006